DWPRO

TECHNOLOGY SOLUTIONS

SASU au capital de 450 000 €uros - TVA FR02 825 346 257 -APE 46522- SIRET 825 346 257 00017

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE REVENDEUR

La passation d'une commande implique l'acceptation des conditions générales de vente de DWPRO.

Article 1 : CONCLUSION DU CONTRAT

Toute commande de produits implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande ou autres documents commerciaux.

Article 2 : PRIX

Pour toutes les marchandises, les prix s'entendent Hors Taxes. Nos factures sont payables à notre siège social :
110, rue Emilien Gautier – ZAC de Lenfant - BP 70171-13795 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3.
Les commandes prises par nos commerciaux ne nous engagent que sous réserve d'acceptation de notre part. Il n'est pas accusé de réception des commandes, qu'elles soient prises par nos commerciaux ou adressées directement par nos clients, sauf lorsqu'elles ne peuvent être exécutées aux conditions demandées.
Dans le cas de modification ou d'annulation de commande du fait du client, une indemnité correspondant aux frais engagés sera due par celui-ci.
Les marchandises sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de 30 jours.

Article 3 : LIVRAISON

Nos marchandises sont facturées au départ de nos entrepôts ou au départ des dépôts de nos fournisseurs, elles voyagent aux risques et périls du destinataire. Nos clients doivent s'assurer à l'arrivée des colis, de leur bon état extérieur.
En cas d'avarie, de retard, de manque ou de perte, il leur appartient d'accomplir les formalités nécessaires auprès du transporteur pour préserver leurs droits éventuels. Ces réserves doivent être confirmées par lettre recommandée au transporteur avec copie à la société, dans les deux jours qui suivent celui de la réception hors jours fériés. A défaut de formulation de ces réserves, l'acheteur ne pourra demander aucun dédommagement. Les frais de port sont indiqués dans le tarif DWPRO.

Article 4 : RETOUR

Tout retour doit faire l'objet d'un accord auprès du fournisseur et est toujours aux frais du client.

Tout demande de retour doit être au préalable faite par l'intermédiaire du document « demande de retour - avoir » une fois réceptionner, DWPro le validera oui pas.

Lorsque des procédures d'autorisation de retour existent, elles doivent être intégralement respectées. A défaut les produits peuvent rester à disposition du client et le fournisseur n'endossera aucune responsabilité de ce fait.

Toute marchandise retournée après accord : salie, souillée, dont l'emballage d'origine est mal ou pas protégé, sera refusée ou retournée après accord ; en aucun cas celui-ci ne pourra demander un avoir ou remboursement pour quelque motif que ce soit.

Article 5 : PAIEMENT

Les conditions de paiement sont indiquées sur les factures. Pour les règlements par traite, la traite acceptée doit être retournée dans les dix jours.
Conformément à la loi 92.142 du 31 décembre 1992 toute somme non réglée à une échéance donnera automatiquement lieu sans qu'il soit besoin de mise en demeure à perception de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la livraison des marchandises ou de la prestation. Il sera également appliqué selon le décret n°2012-1115 du 02 octobre 2022 des pénalités de retard pour un montant forfaitaire de 40 €.
Le défaut de règlement à une échéance autorise la société, tous ses droits et actions réservés, à suspendre toute livraison.
Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé.

Toute vente à intervenir entre le client et DWPRO sera régie par les conditions générales de vente du vendeur, ci-après précisées et inscrites, que le client déclare accepter.

- Les premières commandes sont payables au comptant, enregistrement de la commande dès réception du règlement complet.
- Après paiement de la première facture un crédit de trente (30) jours nets à compter de la date de facturation pourra vous être ouvert. Ceci après étude par nos services, avec présentation d'un dossier d'ouverture de compte complet (K-bis à jour, CGV DWPRO signées et tamponnées), et fourniture des 3 derniers bilans si documents non accessibles sur les sites internet.
- En fonction de la taille du projet, un acompte de 30% minimum à la commande pourra vous être demandé.
- Toute autre condition de paiement doit faire l'objet d'un accord écrit de notre part.

Article 6 : GARANTIE

Le vendeur apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par le vendeur, l'obligation de ce dernier sera limitée au remplacement ou au remboursement des quantités défectueuses, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultant d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, les prescriptions, l'aptitude à l'emploi du produit.

Article 7 : TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété des marchandises est subordonné au paiement intégral du prix par l'acheteur conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980. Jusqu'à cette date, le client supporte le risque des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

Article 8 : COMPÉTENCE JUDICIAIRE ET DROIT APPLICABLE

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, il est fait expressément attribution de juridiction au tribunal de Commerce d'Aix en Provence, quelles que soient les conditions de vente, le mode et le lieu de paiement accepté, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défenseurs. Les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par le droit français.

DWPRO
TECHNOLOGY SOLUTIONS

110 rue Émilien Gautier
ZAC de Lenfant
13290 Aix-en-Provence

T: +33 442901604
E: contact@dwpro.fr
Web : www.dwpro.fr